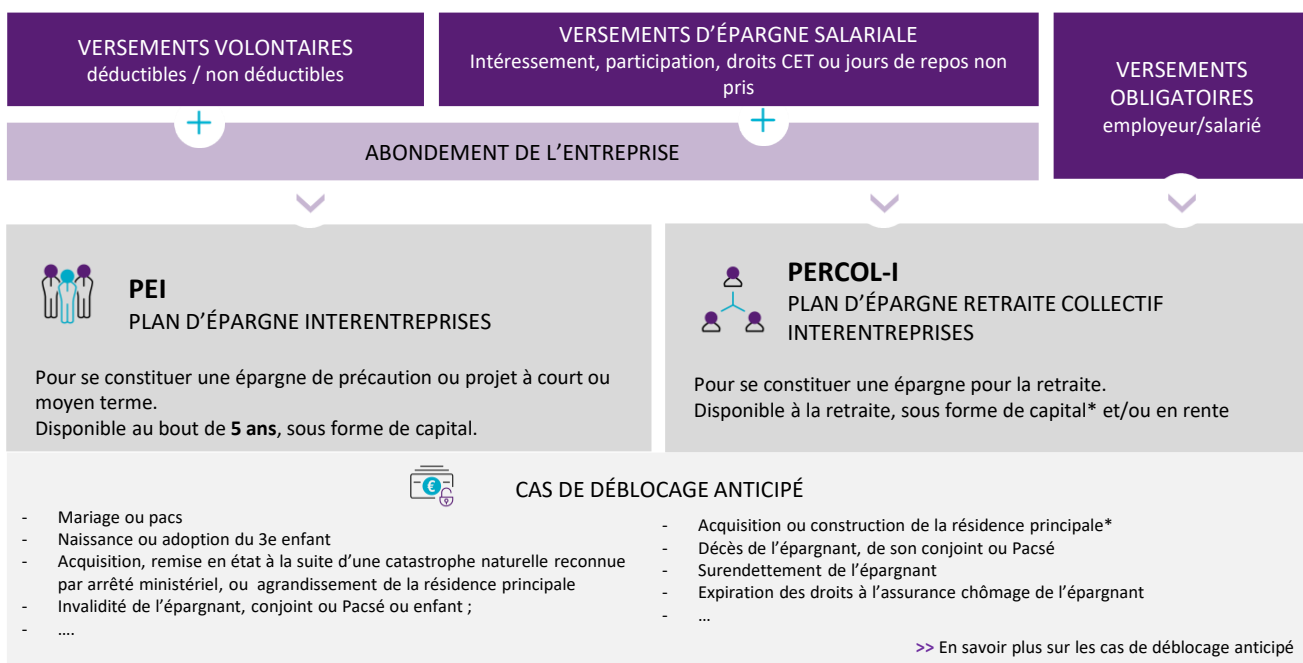


LES RENDEZ-VOUS EN ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE !

// PRÉPARER SON RENDEZ-VOUS :

- L'épargne salariale et retraite est un dispositif d'épargne collective souple, modulable et favorable pour le dirigeant dès lors qu'il emploie au moins 1 salarié.
- Un vrai conseil à valeur ajoutée pour répondre aux préoccupations de votre client (épargne projet et retraite, optimisation de la fiscalité, motivation et fidélisation des salariés...)



Qui peut en bénéficier ?

Le dirigeant et son conjoint collaborateur⁽¹⁾ ou associé – marié ou pacsé ainsi que ses salariés et apprentis (3 mois d'ancienneté minimum).

Un rendement immédiat grâce à l'abondement

Le complément versé par l'entreprise sur les versements effectués par les bénéficiaires.

Le dirigeant et ses salariés versent :

1 000 €



L'entreprise complète :
(Exemple avec un taux d'abondement à 300%)

3 000 €



Épargne constituée :

4 000 €

Au total, sur le PEI + PERCOL-I, c'est plus de 9 000 € constitués par an dans un cadre fiscal et social allégé !

*Hors épargne issue des versements obligatoires.

(1) Les dispositifs d'épargne salariale profitent également aux chefs d'entreprise et dirigeants non-salariés (président, directeur général, gérant et membre du directoire) employant au moins 1 et moins de 250 salariés (en plus d'eux-mêmes). L'effectif est calculé grâce à la moyenne du nombre de salariés employés au cours de chacun des 12 derniers mois de l'année civile précédente (les mois au cours desquels aucun salarié n'est employé ne sont pas pris en compte pour établir cette moyenne). Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte au prorata de leur temps de travail



// SUSCITER L'INTÉRÊT DE VOS CLIENTS :

Les + pour l'entreprise

- Optimiser la rémunération du chef d'entreprise, voire de son conjoint collaborateur,
- Rémunérer les collaborateurs à moindre coût (pour les entreprises de 1 à 49 salariés : 0% de charges patronales et exonération de forfait social...),
- Alléger la fiscalité de l'entreprise grâce à la déduction des sommes versées sur le bénéfice imposable,
- Fidéliser et (re)mobiliser dans la durée ses salariés,
- Donner la possibilité à vos salariés d'épargner des jours de congés non pris avec un Compte Epargne Temps, c'est optimiser le passif social de l'entreprise.

Les + pour les bénéficiaires

- Bénéficier d'un véritable coup de pouce pour se constituer une épargne de précaution, pour financer les projets de vie ou préparer sa retraite,
- Augmenter son épargne et bénéficier d'un cadre fiscal et social avantageux,
- Profiter d'une large gamme de supports de placement ISR pour une épargne utile et responsable,
- Déléguer la gestion de son épargne à des experts grâce à la Gestion Pilotée : diversifiée et évolutive (désensibilisation au risque à l'approche de la retraite)

Les rendez-vous qui ont «matché» :



François
Expert Comptable

souhaite mettre en place un plan d'épargne salariale et retraite afin de diminuer la pression fiscale de son entreprise tout en se constituant une épargne à titre personnel pour son projet immobilier.



Xavier & Laura
Boulangers

ont pour objectif de préparer dès maintenant leur retraite et s'offrir le voyage de leur rêve à la fin de leur activité. Xavier, dirigeant et sa conjointe collaboratrice peuvent bénéficier tous les 2 de ce dispositif.



Eric
Informaticien

Opte pour l'épargne salariale et un accord d'intéressement afin de récompenser ses salariés et leur permettre d'épargner leurs jours de repos non pris à cause de la surcharge d'activité liée à la crise sanitaire.

>> Son conseiller a souscrit le contrat sur Easiris et François signait en direct sur son Smartphone grâce à la signature électronique.

>> Leur conseiller a souscrit le contrat sur Easiris et utilisé le Web Call Back pour vérifier les modalités auprès d'Allo Experts.

>> Son conseiller appelle en direct Allo Experts pour simuler et mettre en place l'intéressement en présence d'Eric.

// À VOUS DE JOUER, RENDEZ-VOUS SUR EASIRIS

- **Le parcours 100 % digital en épargne salariale et retraite** : de la simulation à la souscription, au 1^{er} versement du dirigeant jusqu'à la création d'une vidéo personnalisée et pédagogique que le dirigeant peut partager avec ses salariés.
- **Un véritable accompagnement post souscription grâce à** : un Espace Entreprise, un Espace Personnel et une appli mobile en constante évolution !



// ALLO EXPERTS

Bénéficiez de l'accompagnement d'experts en épargne salariale & retraite, disponible au :

0 825 001 030 Service 0,15 €/min
+ prix appel

EN ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE, VOUS N'ÊTES JAMAIS SEUL(E) !